

Prix Lire dans le noir du livre audio décerné à la SGDL

Ce prix récompense les meilleurs ouvrages francophones parus dans l'année dans trois catégories : fiction, document et jeunesse.

Le jury, sous la présidence de Daniel Pennac, rassemble neuf personnalités de différents horizons : Jérôme Béglé, Caroline Cartier, Olivier Chaudenson, Alexandre Jardin, Anne Jolly, Aurélie Kieffer, Sophie Massieu, François Morel, Jean-Marie Ozanne.

La remise du prix aura lieu le jeudi 5 novembre à l'Hôtel de Massa.

La sélection 2009

La vie en sourdine

(David Lodge), lu par Daniel Nicodème, Audiolib

La mécanique du cœur

(Mattias Malzieu), lu par l'auteur, Flammarion, Le livre lu

Dis-moi que tu me pardonnes

(Joyce Carol Oates), lu par Isabel Otero, Editions des Femmes

Journal d'Hélène Berr,

lu par Elsa Zilbertstein, Audiolib

Joseph Kessel, témoin parmi les hommes

entretiens avec Paul Guimard en 1956, INA/Radio France

La littérature pour les nuls

(Jean-Joseph Julaud), lu par Jean-Marc Galéra et Véronique Groux de Miéri, VDB

20.000 lieues sous les mers

(Jules Verne), lu par Jacques Gamblin et Charles Aznavour, Frémeaux & associés

Contes et sagesses d'Afrique

(Souleymane Mbodj), Lu par l'auteur, Milan Jeunesse

L'omelette au sucre

(Jean-Philippe Arrou-Vignod), lu par Laurent Stocker, Gallimard Jeunesse, Ecoutez lire.

Les Phonuscrits à l'hôtel de Massa

Jeudi 15 octobre 2009 à 19h30

Une rencontre proposée à l'occasion de la parution des *Phonuscrits*, collection de 14 fictions radiophoniques éditées par Les Radiophonies (Festival du Théâtre Radiophonique Francophone), avec l'aide de la SOFIA.

Introduction, Françoise Gerbaulet
Présentation, Christine Goémé

avec les trois auteurs
Arno Bertina,
Louise Desbrusses,
Laurent Leclerc

et la participation de
Lucien Attoun,
Michel Corvin,
Mireille Davidovici

RSVP : 01 53 10 12 00 – communication@sgdl.org

La Lettre de la SGDL
Directeur de la publication :
Alain Absire
Responsable éditoriale :
Cristina Campodonico
Conception graphique :
Mathilde Damour / Thomas Delepière

ISSN : 1638-7481
Dépôt légal à parution

Nous sommes heureux d'accueillir au sein de la SGDL les auteurs suivants :

Edith AZAM, Ariane BOIS, Alain CALLES, Claudine CAMBIER, Claudine CANDAT, Marie-Hélène CARBONEL, Jean-Luc COATALEM, Julien DELMAIRE, Dominique DUTILLOY, Mathias ENARD, Guillaume FOURNIER, Catherine FRADIER, Elyane GASTAUD, Jérôme HARLAY, Thierry HATOT, Loïc JOSSE, Pascale KRAMER, Maité LABOUDIGUE, Yvon LE CORRE, Pierre LEGRAND, Alexandre MALAFAYE, Jean-Michel MASSA, Hélène MILLOT, Caroline NICOLAS, Jean-Noël PANCAZI, Annie PERRIER-ROBERT, Emmanuelle POLACK, Anne PONS, Hélène PRIGENT, Christian SCHUSTER, Christine SPADACCINI, Alain STEPHAN, Colette STRAUSS-HIVA, Catherine VELLE, Marc VILLEMAIN

Sur une initiative de Nadia Naïli, la SGDL a reçu 25 assistantes sociales du travail, en poste dans des entreprises dont les salariés étaient susceptibles d'avoir un statut d'auteur publié à compte d'éditeur.

Étaient ainsi représentés : Bayard Presse, Le Parisien, France Télévision, TF1, AFP, France Agricole, Le Journal Officiel, Total, THALES, UNILEVER, CNRS, Crédit Foncier de France, Le Printemps, SACD, GAN, IBM, Opéra de Paris. La SGDL avait pour objectif de présenter aux assistantes sociales du travail ses actions et missions en faveur des auteurs de l'écrit.

Le débat s'est très vite concentré sur le statut social des auteurs (couverture sociale, retraite, régime fiscal...) et le soutien sans faille qui doit être apporté à la notion de droit d'auteur.

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Hôtel de Massa
38, rue du Fbg-St-Jacques 75014 Paris
tél : 01 53 10 12 00 fax : 01 53 10 12 12
www.sgdl.org - courriel : sgdl@sgdl.org

LA LETTRE

20 ET 21 OCTOBRE NOTRE RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

L'actualité de cette rentrée 2009 est marquée une fois encore par les questions relatives à la numérisation des ouvrages. Au cœur de cette actualité, Google : d'une part, son règlement américain est de plus en plus contesté par les éditeurs et auteurs de nombreux pays, d'autre part, nous arrivons au terme de la procédure en France devant le Tribunal de Grande Instance de Paris. Vous pourrez lire les développements en page 2.

Comment la révolution numérique est-elle en train de bouleverser notre vie d'auteurs ? La SGDL vous invite à entendre et à rencontrer les meilleurs spécialistes (écrivains, éditeurs, universitaires, chercheurs, économistes, libraires de proximité et libraires en ligne, journalistes, bibliothécaires et responsables politiques), pour en débattre lors de notre forum annuel, *La révolution numérique de l'auteur*, qui se tiendra les 20 et 21 octobre à l'Hôtel de Massa.

Pour une valeur ajoutée de la chaîne éditoriale

Comment saisir la chance qui s'offre à nous de refonder la chaîne de valeurs du livre grâce au numérique ? L'auteur pourra-t-il se passer d'éditeur et l'éditeur, d'auteur ? Quel modèle économique s'imposera ? Quel visage aura le livre de demain, alors que son potentiel d'enrichissement via les ressources de l'hyper textualité paraît presque sans limites ? Edition papier et édition numérique pourront-elles cohabiter ? La concentration de l'édition et de l'e-diffusion entre les mains d'acteurs extérieurs à la chaîne du livre, préoccupés uniquement de rentabilité, peut-elle encore être évitée ? Les libraires indépendants, premiers médiateurs du livre de qualité, ont-ils un avenir dans un univers culturel dématérialisé saturé de contenus sans valeur attestée ?...

Pour la première fois, les acteurs du numérique tous réunis !

Editis, Gallimard, Le Seuil, La Découverte, Smartnovel (éditeur numérique), le Centre pour l'Édition Électronique Ouverte (CLEO),

l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), Lektiv-écriture, la FNAC.com, jusqu'à la direction stratégique de Google France, seront présents à la tribune, pour exposer librement leur conception de la révolution numérique.

Avec eux, nous tracerons les contours d'un avenir qu'il nous revient, à nous auteurs, d'anticiper. Votre présence à cet événement marquera notre détermination à assumer notre sort, sans nous en remettre aux décisions d'interlocuteurs externes à cette chaîne du livre. La rupture de cette chaîne mettrait en cause non seulement notre travail de créateurs, mais aussi l'existence du livre, vecteur fondamental de notre identité culturelle.

Enfin, vous avez été très nombreux à répondre au questionnaire sur la création d'un site pour les auteurs membres de la SGDL. Le projet est en cours de développement et nous serons en mesure de vous présenter des propositions concrètes, élaborées grâce à vos suggestions, d'ici le début de l'année prochaine.

Alain Absire

OCT. 09
N° 35

SGDL

LA RENTRÉE JURIDIQUE GOOGLE ET... GOOGLE.

L'actualité juridique de la rentrée est dominée par les affaires Google : d'une part, la procédure devant les tribunaux français, pour laquelle la SGDL est intervenue volontairement aux côtés de La Martinière et du SNE ; d'autre part, le règlement américain, qui connaît une nouvelle fois des rebondissements.

La procédure devant les tribunaux français

L'audience de clôture, suivie des plaidoiries des avocats, a eu lieu le 24 septembre dernier devant la 3^{ème} chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris. Les avocats de La Martinière, du SNE et de la SGDL ont défendu les intérêts des éditeurs et des auteurs devant l'avocate de Google, qui a clôturé les interventions en tentant de justifier la numérisation par Google des ouvrages de La Martinière.

Le principal point de droit est la détermination de la loi applicable. Les demandeurs réclament bien évidemment l'application de la loi française ; Google prétend que la loi américaine est celle qui doit trancher le litige.

Si les demandeurs sont suivis par les magistrats sur l'application de la loi française, il restera à se prononcer sur la notion de courte citation. L'avocate de Google a en effet soutenu la thèse selon laquelle la numérisation d'extraits d'ouvrage relevait d'une exception au droit d'auteur - la citation - qui permet de reproduire ou de représenter un extrait d'œuvre, sous réserve que soient indiqués le nom de l'auteur et la source (Article L 122-5 3° du Code de la Propriété Intellectuelle).

L'avocate de la SGDL, Me Bensimon, a principalement axé sa plaidoirie sur l'atteinte au droit moral des auteurs, du fait de la mauvaise qualité des numérisations. Seule la SGDL, dans le cadre de cette procédure, était habilitée à se prononcer sur l'application de ce droit, puisqu'il est inaccessibles.

Le jugement doit être rendu le 18 décembre 2009. Attendons.....

Le règlement américain - Google Book Settlement
(Cf. lettre 33 pour rappel des faits)

Alors que les titulaires de droits avaient jusqu'au 4 septembre 2009 pour décider entre « l'opt out » (sortir totalement et définitivement du règlement) ou « l'opt in » (rester dans le règlement et pouvoir décider du sort de ses ouvrages), le juge américain devait rendre sa décision - sur la validation de cet accord - le 7 octobre.

Or, de nombreuses voix discordantes ont fait leur apparition dans le courant de l'été :

- **sur le territoire américain** tout d'abord, des auteurs ou des ayants droit ont fait part de leur préoccupation, voire de leur désaccord, face à ce règlement finalement imposé à tous.

- le département antitrust du Ministère américain de la Justice a également interpellé le juge sur le problème du monopole qu'engendrerait l'application de ce règlement et lui a demandé de se prononcer contre.

- **sur le territoire européen**, ensuite, la Commission européenne a organisé le 7 septembre dernier, une audition regroupant des institutionnels, auteurs, éditeurs, bibliothécaires, libraires, etc. en présence de Google afin que chacun expose son point de vue dans un souci de dialogue. La SGDL était présente, au côté de l'EWC, l'European Writers Council. Cette journée a mis en lumière de nombreux points négatifs et une absence de réponses claires de Google.

- les ministères de la culture allemands et français ont travaillé de concert afin de présenter chacun des objections devant le juge américain.

- de même, la Fédération Européenne des éditeurs, le SNE, et de nombreux éditeurs français - individuellement - ont déposé leurs propres objections aux Etats-Unis.

Ces évènements ont conduit Google, l'AAP (Association américaine des éditeurs) et la Guilde des Auteurs à demander au juge de reporter sa décision afin de renégocier certains points du règlement. La date du 7 octobre est donc obsolète, et aucune nouvelle échéance n'a été fixée à ce jour.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ces deux affaires.

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE L'AUTEUR

avec la participation de
M. Frédéric Mitterrand, *ministre de la Culture et de la Communication*
Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique*

MARDI 20 OCTOBRE 2009

10h00

Ouverture

Alain Absire, *Président de la Société des Gens de Lettres*

10h30 - 12h30

L'auteur face à de nouveaux éditeurs ?

Virginie Clayssen, *chargée du développement numérique, Editis et présidente de la commission numérique du SNE*

Véronique Girard, *éditrice, Smartnovel*

Jean-Christophe Delpierre, *directeur général, Médiatoon*

Marie Desplechin, *écrivain*

Modéré par Hervé Hugueny, *chef des informations, Livres-Hebdo*

14h30 - 16h30

L'auteur face à de nouveaux schémas économiques

Xavier Cazin, *directeur, Immatériel*

François Gèze, *président directeur général, la Découverte*

Hervé Hamon, *auteur*

Fabrice Rochelandet, *maître de conférence en économie, Université Paris Sud*

Modéré par Olivier Postel-Vinay, *rédacteur en chef, Books*

16h15

Dialogue

Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, *Secrétaire d'État*

chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique

& Alain Absire

MERCREDI 21 OCTOBRE 2009

10h00 - 11h30

Figures de l'auteur à l'ère du numérique

Milad Doueïhi, *historien de l'Occident moderne, philosophe et philologue*

& Pierre Mounier, *responsable du pôle formation et usages, Cléo*

11h30 - 13h00

L'auteur face à la mémoire des œuvres

Jean Claude Bologne, *écrivain*

Adrienne Cazenobe, *chercheur, professeur à Paris X, responsable de numérisation à Mediadix*

Alban Cerisier, *responsable du patrimoine historique et du développement numérique, Gallimard*

Marion Chaigne, *conservateur, responsable du département de la conservation,*

Bibliothèque Sainte-Geneviève

Denis Maréchal *chargé de mission diffusion scientifique, INA*

Modéré par Joël Fauchon, *responsable de lekti-écriture*

14h30 - 17h00

Les enjeux de la diffusion et distribution, l'avenir du livre de qualité

Philippe Colombet, *directeur stratégie et développemen, Google*

Charles Kermarec, *directeur de la librairie Dialogue*

François Maillot, *directeur de la librairie La Procure*

Stéphane Michalon, *directeur, e-pagine*

Thierry Pech, *directeur général, Le Seuil*

Marie-Pierre Sangouard, *directrice du livre, FNAC*

Modéré par Alain Absire

17h00

Clôture

Monsieur Frédéric Mitterrand, *Ministre de la Culture et de la Communication*

CONTACTS :

Cristina Campodonico

Tél. 01 53 10 12 15

communication@sfgdl.org

Evelyn Prawidlo

Tél. 06 22 35 20 64

ep.communication@sfgdl.org

INSCRIPTION ET RÉSERVATION

Tél. : 01.53.10.12.07

manifestations@sfgdl.org